

REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET SUPERIEUR
UNIVERSITE DU BURUNDI
B.P.1550 B U J U M B U R A

Bujumbura, le 12/02/1994.

: Désapprobation par les
étudiants HUTU de la
Gestion de l'Université
du Burundi.

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale
avec notre très haute considération
- Monsieur le Premier Ministre avec notre
très haute considération

A Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Secondaire et Supérieur

à

B U J U M B U R A.

Monsieur le Ministre,

Nous, étudiants HUTU à l'Université du Burundi avons l'honneur de vous adresser auprès de votre haute personnalité pour vous signifier notre désapprobation de la Gestion de l'Université du Burundi

En effet, Monsieur le Ministre, la mauvaise gestion de la Société Burundaise caractérisée par l'exclusion de l'ethnie HUTU par l'ethnie TUTSI n'est un secret pour personne. Cette exclusion s'est radicalisée dans le secteur de l'enseignement en général et au sein de l'Université et de l'ISCAM en particulier. Nous n'aimerions pas relater toute l'histoire du BURUNDI qui est suffisamment noire et honteuse. Il est tout simplement question de relever ici quelques problèmes qui handicapent la vie de notre Université.

Monsieur le Ministre, l'Université du Burundi est à majorité écrasante TUTSI du côté des étudiants, presque totalement TUTSI du côté des corps enseignant, administratif et financier et même exclusivement TUTSI du côté des agents d'exécution. Une telle situation entraîne inévitablement des conséquences néfastes auprès du EBAU qu'il soit étudiant ou passant. Pendant la crise de Novembre 1991, des étudiants TUTSI s'érigent en policier, en militaire, arrêtant et tuant des innocents EBAU qui passent près des Campus.

Au cours de la campagne présidentielle de Mai-Juin 1995, des étudiants TUTSI malmenés par menaces et tabassent les étudiants HUTU qui prônent le changement.

../.

Après les élections présidentielles, les résidences universitaires deviennent des noyaux d'organisation, de rassemblement, de départ et de clôture des marches, manifestations caractérisées par des actes de violence. Les étudiants TUTSI sont descendus dans la rue pour contester l'accession d'un HUTU à la magistrature suprême. Ils se sont organisés en bandes pour envahir des bureaux, des auditoriums, des laboratoires, détruisant les notes de cours des étudiants HUTU et obligeant les professeurs à vider les lieux avant qu'ils n'usent de la violence. Ensuite, ils envahissent les écoles secondaires de Bujumbura pour obliger leurs frères et sœurs TUTSI à les suivre dans ce mouvement de vandalisme.

Après le putsch du 21 Octobre 1993, les étudiants TUTSI appelés " ~~DEBILS~~ DE GEURRES" à tort ou à raison, se sont rassemblés dans les Campus Universitaires pour perpétuer le putsch; en témoignant les faits suivants :

- Participation à des manifestations publiques à caractère ethnique alors interdites pendant la période de deuil national.

- Organisation des rondes nocturnes par ces étudiants TUTSI au sein et autour des Campus, débouchant à des meurtres sur ces mêmes lieux : Sept(7) cadavres trouvés.

- Organisation et participation au mouvement de jets de pierres sur les Ambassades et sur les magasins appartenant aux HUTU au Centre-Ville.

Monsieur le Ministre, nous avons bien accueilli l'idée combien louable de débiter l'année académique 1993-1994. Nous avons eu l'espoir que la vie serait normale dans les résidences Universitaires quand nous avons entendu les déclarations du Recteur. Nous avons appris dans ses déclarations que la sécurité aux Campus serait assurée par des comités d'étudiants ethniquement mixtes. Nous avons cru à une cohabitation dans le respect d'autrui dans la dignité et dans une franche collaboration dans les homes Universitaires. Curieusement nous avons été déçu dès les premières heures de notre arrivée. Vous le savez autant que nous Monsieur le Ministre. Les réactions affichées lors de l'ouverture académique n'étaient ^{pas} des réflexes.

A l'apparition d'une autorité de l'ethnie HUTU, les étudiants TUTSI l'accueillaient par des huées, des sifflements et des tapages alors que des acclamations étaient réservées à une autorité de l'ethnie TUTSI.

Dès l'installation dans les homes, on remarque le port des barres de fer par le TUTSI pendant la nuit. Des réunions nocturnes se font aussi. Les comités de sécurité tant médiatisés n'existent pas.

../.

Au Campus KAMENGE, les étudiants HUTU s'inquiètent des mouvements d'étudiants TUTSI. Ces derniers font des réunions avec les élèves de l'ESTA et les Militaires qui les gardent. Ils rentrent au Campus à des heures tardives de la nuit. Des militaires en tenue de combat, armés de fusils, de baïonnettes, de grenades etc... sillonnent le Campus KAMENGE depuis le 27/1/1994. Le Samedi 29/1/1994, trois (3) militaires arrivent à 19H45' et un d'eux fait un entretien avec des étudiants TUTSI, empêchant les étudiants HUTU de s'approcher d'eux. Après le départ des militaires les étudiants TUTSI formaient des groupuscules. La situation va s'empirer avec l'opération VILLE MORTE qui a débuté le Lundi 31/1/1994. Mardi 1er/2/1994 l'opération continue et à 11H00 nous voyons des étudiants TUTSI revenir en se vantant d'avoir tué une femme au pont NFAHANGWA.

Au Campus KIRIRI la situation n'est pas différente de celle du Campus KAMENGE. Les étudiants TUTSI s'arment de couteaux, de javelots, de barres de fer, de gourdins munis de clous et les rondes nocturnes se renforcent.

A partir du 31/1/1994, les étudiants TUTSI s'érigent en maître d'ordre, portent les armes librement et surveillent les étudiants HUTU jusqu'à les empêcher de sortir. Le 1er/2/1994 les armes se multiplient, les pierres sont entassées tout près des homes par les étudiants TUTSI qui surveillent tous les issues. Ce même jour des militaires envahissent le Campus, proférant des menaces aux étudiants HUTU qu'ils avaient encerclés. Les militaires et étudiants TUTSI échangent en disant : "RINDIRA TURABERREKA" (Leur sort va être réglé). Un étudiant du nom de GATURAGI Charles dit : "IMBUGITA YANJE na RECTEUR ABAYIZI KU MUTANGA" (Le Recteur lui-même connaît mon couteau à MUTANGA). Le Recteur est contacté par téléphone et se rend au Campus KIRIRI pour voir la situation. Au lieu de désarmer les étudiants TUTSI, il se contente de dire que la Constitution a été violée par l'amendement de l'article 85, par la nomination d'un Président non élu, par la suspension des membres de la Cours Constitutionnelle etc...etc... Ces propos encouragent les étudiants TUTSI de plus bel et la nuit devient difficile à supporter. Le lendemain tous les étudiants HUTU quittent les homes Universitaires fuyant l'insécurité totale.

Le Campus MUTANGA, la situation se complique à partir du 29/1/1994. Une vingtaine d'étudiants TUTSI se rend chez "JUGE ROUGE" (Cabaret célèbre de MUTANGA-SUD) Ils partent à 24H00 pour ne revenir qu'à 2H30' du matin et de retour ils passent par-dessus la clôture.

Le Dimanche 30/1/1994, des étudiants Tutsi s'entretennent, en plein boulevard du 28 Novembre avec le Président du RAIDES NZEYIMANA Joseph. Bien avant ils avaient eu un entretien avec Maître Laurent NZEYIMANA devant le restaurant universitaire de MUTANGA. Après l'entretien avec NZEYIMANA Joseph, les étudiants TUTSI rentrent au Campus avec une malle et un tas de papiers de tracts dont l'un est intitulé " RWARUKA RW'ABATUTSI" (A vous la jeunesse TUTSI) les appelant à la guerre contre tout HUTU. Tout cela était patronné par l'étudiant TUTSI NIBIGIRA Cyrille chargé de veiller à la sécurité au Campus. Le Lundi 31/1/1994, les étudiants TUTSI ne se rendent pas au cours, passent toute la journée à tenir des réunions et à prendre des stratégies pour l'opération VILLE MORTE. A la tombée de la nuit, nous assistons à la formation de groupuscules et certains étudiants portaient des armes blanches en l'occurrence BIDAGARA Bernard, NDUWARAGABO Jean-Paul et MANIRAKIZA Emmanuel.

Dans la même nuit, on constate l'entrée du groupe des " SANS DEFAITE" muni de deux sacs sous la conduite de MADIRISWA Willy.

Dès ce moment la peur envahit tous les étudiants HUTU. Les étudiants TUTSI font un entretien avec trois Gendarmes devant le Kiosque, qui normalement devaient rester au pont NTAHANGWA. Le Recteur sera appelé pour se rendre compte de la situation à 2H30'. Viennent ensuite une camionnette de la Gendarmerie et le Directeur-Adjoint de la R.O.U. Après leur départ les étudiants TUTSI vont dresser des barricades au Boulevard du 28 Novembre, à l'avenue de l'Université et à l'avenue de l'UNESCO. Les étudiants HUTU passent la nuit blanche, terrorisés par le déroulement des événements.

Mardi 1er/2/1994 vers 9H30' les étudiants TUTSI qui gardaient la barricade au pont NTAHANGWA tuent à coup de pierres Madame SINZORAHAMVYA Bernadette sous l'œil complice des gendarmes.

Vu cet état d'insécurité qui se perpétuait à l'extérieur et non loin des Campus, des étudiants HUTU pris de panique, optant pour une solution sage, évitant l'effusion de sang dans les résidences universitaires ou un affrontement éventuel, décident de quitter les enceintes Universitaires.

Monsieur le Ministre, nous n'avons pas l'esprit de rester hors des Campus. Nous serions retournés si les conditions de sécurité ne s'étaient pas détériorées davantage dans les environs ou au sein des Campus.

En effet, les étudiants TUTSI ont participé à l'extermination des HUTU dans le Quartier NYAKABIGA. Ils ont tué deux de nous à savoir SIKUBWABO Cyriaque Angl II et MISAGO Jean-Claude PSE I. En plus un étudiant du nom de BIGIRIMANA Bonlieu Floribert est porté disparu dans le CAMPUS MUTANGA à partir du 2/2/1994. Et encore les étudiants TUTSI n'ont pas hésité à saccager les biens de l'étudiant HUTU habitant la chambre n°206 Trop II pour avoir manqué l'individu.

Monsieur le Ministre, les étudiants HUTU ne rencontrent pas seulement les problèmes du côté des étudiants TUTSI. Nous avons présenté la situation et pour plus de preuves nous vous signalons ce qui suit :

- Le comportement ethnique des cuisiniers, tous TUTSI, inquiète tout étudiant HUTU. Pendant les moments de crise, les cuisiniers s'arment comme l'étudiant TUTSI pour faire chasse à l'étudiant HUTU qu'ils sont appelés à servir.

- Le Mardi 1er/2/1994, le petit déjeuner est refusé aux étudiants HUTU du Campus MUTANGA, justification donnée par les cuisiniers " NIITUBAHA ICAYI ABAGIYE KU KAZI BATABAZA" (Nous ne vous servons pas de thé avant le retour de ceux qui sont allés au travail, travail ici signifiant ériger des barricades dans les rues et tuer les passants HUTU).

- Sur le plan administratif et académique, nous déplorons l'attitude combien penchante et partielle du corps administratif et des enseignants nationaux.

En effet, tous les actes ignobles ci-haut mentionnés déjà posés par des étudiants TUTSI sont restés et restent jusqu'aujourd'hui impunis. L'actuel Recteur a félicité dans son discours d'ouverture de l'année académique 1993-1994 les étudiants logés dans les homes pendant la crise pour leur comportement exemplaire, alors qu'ils avaient organisé et participé activement à l'OPERATION Ville-MORTE du 6/1/1994, aux casses de certaines Ambassades. Actuellement il détourne le problème ethnique en un simple problème de partis arrivant même à affirmer gratuitement que les étudiants HUTU qui ont fui les Campus sont ceux du FRODEBU seulement. De plus il ne se fie qu'aux propos mensongers recueillis auprès des étudiants TUTSI.

../.

De surcroît, les professeurs ne dispensent pas les cours en l'absence des étudiants TUTSI, partis s'adonner à des actes de violence. Paradoxalement au moment où les étudiants HUTU ont fui les Campus pour des raisons d'insécurité ci-haut mentionnées, les cours sont dispensés comme si de rien n'était. Et cela nous montre combien l'étudiant HUTU est très peu considéré à l'Université du Burundi.

Monsieur le Ministre, nous remarquons que la fréquence des interruptions des activités académiques au gré de la fantaisie des étudiants TUTSI compromet la vie universitaire et partant la vie nationale. La cruauté des étudiants TUTSI envers les étudiants HUTU est loin de rassurer ces derniers. Le climat socio-politique qui règne autour des Campus aggrave la situation d'insécurité vécue par les étudiants HUTU.

Pour ces motifs, Excellence Monsieur le Ministre, il est impérieux de rassurer tout étudiant et écouter les doléances des uns et des autres et cela en ne défavorisant aucune partie. Par là donc, les étudiants HUTU ayant fui les Campus demandent la suspension temporaire des cours pour se pencher sérieusement sur la recherche d'une solution durable permettant la sécurité de tous et l'aboutissement de l'année académique en cours.

Nous ne sommes prêts à retourner aux Campus respectifs et dans les auditoriums que si cette solution de sécurité est trouvée.

Espérant une compréhension totale et une suite favorable à notre requête, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

T.C.P.I.A :

LES SIGNATAIRES :

- Mr le Ministre (TOUS)
- Mr le Représentant du Corps Diplomatique
et Consulaire (TOUS)
- Mr le Président du Parti (TOUS)
- Mr le Président du Conseil d'Administration de
l'Université du Burundi
- Mr le Recteur de l'Université du Burundi
- Mr le Vice-Recteur de l'Université du Burundi
- Mr le Directeur des Services Académiques à
l'Université du Burundi
- Mr le Directeur de la Recherche à l'Université
du Burundi
- Mr le Directeur de la Régie des Oeuvres Universitaires
à l'Université du Burundi
- Mr le Représentant-Adjoint de la Régie des Oeuvres
Universitaires à l'Université du Burundi
- Mr le Représentant des Confessions Religieuses (TOUS)
- Mr le Représentant des Ligues des Droits de l'Homme (TOUS)

1. NGENOAMBIZI Alexis ISCO II ~~uyale~~
2. ZUKEMANGANZI Salète ASO III ~~uyale~~
3. GATHUNGU Fidèle Agro II ~~uyale~~
4. NAHABANDI Emmanuel LAF. I ~~uyale~~
5. KIZIMANA Raphaël ISCO I ~~uyale~~
6. NYAREMBA Aaron poly A I ~~uyale~~
7. NIPAGABITSE Gusephore Medicine IV ~~uyale~~
8. KABARORI Alphonse IP II ~~uyale~~
9. NDUWIMANA Annonciate GH II ~~uyale~~
10. MBATINYE Côme Geo I ~~uyale~~
11. MBANYE Hyppolyte AS I ~~uyale~~
12. BITARIHO Samuel AS I ~~uyale~~
13. NAGIJIMANA Rémy Agro III ~~uyale~~
14. HATUNCI MANA Noiri. Edmond CHIE II ~~uyale~~
15. NIMBONA Céline Poly B II ~~uyale~~
16. BUTOYI Constantin ITS III ~~uyale~~
17. HARERIMANA Jbed ISCO I ~~uyale~~
18. BUTOYI Juvent Poly B II ~~uyale~~
19. SIBOMANA Patricie ISCO I ~~uyale~~
20. NGENDAHAJO Nestor ABI ~~uyale~~
21. BAHAMINYAKAMVE Léonce poly A II ~~uyale~~
22. NGENDANDUMBE Anilut PS I I ~~uyale~~
23. MPAWENAYO Jean-Baptiste Geo I ~~uyale~~

- NDIKUMANA Thaddeus Poly B III
- MINANI Révocat FAC - Agro Agri III
- NTIRAMPEBA Agricole IPA I
- NZOHABONIMANA STANISLAS CH. GÉO I
- BUNYARUKE Méthode Geo I
- BUUMI Embrance Lic. Maths
- KAYOYA Albert 1^{er} Lic Maths
- NKORERIMANA Raymond MEDICINE III
- NIZIGIYIMANA Rosette I^{er} Lic Maths
- MUGANI CHRISTINE II^{ème} Lic Maths
- KASABA Antonin - Gordien 1^{er} Lic P.C.S.
- MBAROHO Denis MED III
- NYOSIZIMA Ernest Agro IV
- NSENGA RUYAGA Gilbert Geo I
- BATUNGEMAYO Albert 2^o Agr II
- NDIKUBWAYO Révérien Agro
- NYANDWI Alfred IPA I
- MPOZIRINISA Andaa Agro IV
- NGENDAKUMANA Serge Agro III
- BANZUBAZE Triphonic ICO I
- NIYONZIKA Lambert Méd. III
- BAREMIBARA Révocat droit II
- KAMWE Prime Agro II
- NTAHOMBAYE Marins SEAT
- NTAHOMBERE Christophe SACRÉS B^o So. N. N. N.
- NYONIGERE Florence Agro II
- BAFUTWAPAYO Jean S.E. II
- UREBI L.L.A.T II

- | | | | |
|----|--------------------------|-------------|-----------------------|
| 53 | • NIBONKURU | Jos Cyabano | Fac des sciences ABT |
| 54 | • GIRUKWISHA KA | Charles | Fac des sc. Géol II |
| 55 | • NIBONKURU | Maximilien | Fac des sc. Bio III |
| 56 | • NIBONKURU | Magorwa | ISCO II (SD) |
| 57 | • HAMENYIMANA | Damien | FSEA I |
| 58 | • NTWARI HUSSEIN | | |
| 59 | • NABURIM Felyine | | ITS II |
| 60 | • BIHERENGE BE J. Bapt. | | ZSCOL |
| 61 | • KABEBA PRIVAT | | Med III |
| 62 | • MLBURU Godfroid | | Fac. Sc. Poly B III |
| 63 | • WIINEZA Bonaventure | | Agro III |
| 64 | • NIBUKURIYU Athanase | | Bio IV |
| 65 | • NYAMUNGU Christian | | IPA I |
| 66 | • NIBUKURIYU Gabriel | | Med IV |
| 67 | • MAREBARI Zolman | | Chem II |
| 68 | • SINDAYIGAYA Adrien | | Med III |
| 69 | • NISIMBERE Evariste | | LL Angaise IV |
| 70 | • MANIRAKIZA Salvator | | Fac Sc Poly B II |
| 71 | • NSABIMANA Alfred | | Fac Sciences Maths IV |
| 72 | • BIGIRIMANA Augustin | | SE 4 I |
| 73 | • NKURUNZIZA Timothée | | PSE I |
| 74 | • NIBIRANTIZA Abel | | FSA II |
| 75 | • NSHIMIRIMANA M. Claire | | Med III |
| 76 | • HAKIZIMANA LOVE | | FSEA II |
| 77 | • HAVYARIMANA Léopold | | Med II |
| 78 | • BANKUWUNGUKA Jacques | | Chimie I |
| 79 | • HAVYARIMANA Astère | | IP II |
| 80 | • NTAVYO Jérémie | | IF 3 IV |
| 81 | • NIBONKURU | | Anglaise I |
| 82 | • NYAMUNGU Gaspard | | Histoire III |
| 83 | • SASABANDA Iméde | | ABT |
| 84 | • CIZA Athanase | | Geo I |
| 85 | • NYAMUNGU Clotilde | | Devis IV |

- 98. MBAZUMUTIMA Elihuud ISCO I ~~Tshang~~
- 99. NTETU RUYO Rosant SEAT III ~~SEAT III~~
- 100. HAVYARIMANA Camisius Medicin III ~~Caru~~
- 101. BUSHAYE Jean-Benjamin Geo II ~~Geo II~~
- 102. BURIRA Salvator SEAT II ~~SEAT II~~
- 103. NAHIGOMBEYE Beudonné SEAT II ~~SEAT II~~
- 104. SAKAYOYA Eliakin SEAT II ~~SEAT II~~
- 105. NTAKARUTIMANA Léonidas Bio II ~~Bio II~~
- 106. BANGIRIMANA Frédéric AGRO II ~~AGRO II~~
- 107. BUCUMI Parthenon AGRO II ~~AGRO II~~
- 108. MISA GO Léonidas AGRO II ~~AGRO II~~
- 109. MANIRAKIZA Pascal Med II ~~Med II~~
- 110. NDUWAYO Pierre AGRO III ~~AGRO III~~
- 111. NIBISHAKA Jérémie ISCO II ~~ISCO II~~
- 112. NZOBONIMPA Salvator SEAT I ~~SEAT I~~
- 113. YAMUREMYE Joachim GEO II ~~GEO II~~
- 114. NIZIGIYIMANA Konppine Medicin III ~~Med III~~
- 115. HATUNGIMANA Bweringue FRANCAIS II ~~FRANCAIS II~~
- 116. SAYUMAF Isaac Néd IV ~~Néd IV~~
- 117. MGENABUKORIYO Benjamin ISI I ~~ISI I~~
- 118. GAHUMGU Joël LSH II ~~LSH II~~
- 119. NDIRUKSEHEYE Louis PSE IV ~~PSE IV~~
- 120. Jean-Paul KIRIMUTUMYE GEO III ~~GEO III~~
- 121. BARAJINGITWA Egidio PSE ~~PSE~~
- 122. NDUWABIKE Nor' ISCO stagiaire ~~ISCO stagiaire~~
- 123. MANIRAKIZA Alexandre Méd III ~~Méd III~~
- 124. NDABUBISS Sophie L.L.A.G. IV ~~L.L.A.G. IV~~
- 125. ~~...~~

- 1. ... Evariste Droit II ~~Ngambiri~~
- 2. ... FRANCOIS Angl IV ~~Ngambiri~~
- 3. ... MANA Elic Angl. II ~~Ngambiri~~
- 4. ... KENNEDY Droit I ~~Ngambiri~~
- 5. ... Eplum I ~~Ngambiri~~
- 6. ... BÉRONNE CIT II ~~Ngambiri~~
- 7. ... NKURUNZIZA Joseph Poly BI ~~Ngambiri~~
- 8. ... HAKIZIMANA Godefroid II IV ~~Ngambiri~~
- 9. ... MURRAYAMA Kolith Frnc I ~~Ngambiri~~
- 10. ... MBOYIMUKUYU Emmanuel Poly II ~~Ngambiri~~
- 11. ... MARIAMINA Emmanel CHINE II ~~Ngambiri~~
- 12. ... Sabugoga Capoline Droit IV ~~Ngambiri~~
- 13. ... NTABARUSHIMARA Léa I PA Angl. II ~~Ngambiri~~
- 14. ... NZOMUKUNDA Thérèse SEAI ~~Ngambiri~~
- 15. ... SAKUBU Salvator Agri ~~Ngambiri~~
- 16. ... BACANAMWO Léonidas PSETT ~~Ngambiri~~
- 17. ... SINDAYIGANZA Carylé Poly A2 ~~Ngambiri~~
- 18. ... NGERAGEZE Diemas IPA ~~Ngambiri~~
- 19. ... LUCOMVE Lazare CHIM-GOOI ~~Ngambiri~~
- 20. ... BARAMPANA Remy AGRONOME II ~~Ngambiri~~
- 21. ... AHANI JEAN PIERRE DROIT III ~~Ngambiri~~
- 22. ... NKUNDIWA Jacqueline HISTOIRE II ~~Ngambiri~~
- 23. ... NTAKARUTIMANA Jean-Marie I.T.S I. ~~Ngambiri~~
- 24. ... NTAHONGENBERA Sébastien L.L. II ~~Ngambiri~~
- 25. ... BUNYARUKE méthode Géo I ~~Ngambiri~~
- 26. ... NGABIRE Léa BIO II ~~Ngambiri~~
- 27. ... NTAHAKIRIZWA Herbert I.T.S IV ~~Ngambiri~~
- 28. ... NIYONKURU Samir I.P.A. ~~Ngambiri~~
- 29. ... NSABIRANA Gerard Méd II ~~Ngambiri~~

- 146 NIMURONA Léonidas AGRO II
- 147 NITONGABO Alexis Poly III
- 148 KWIROHA Céline CH. GÉO I
- 149 GAKAGANIA Jacques F II
- 150 BURUBURO L. Lu AGRO II
- 151 KASILINGWA Eku CH II
- 152 RURATEBUKA Eusse MED II
- 153 BAMEUYA Renévat F II
- 154 NJIZIMARE Claven IPA MATHS
- 155 NZOHARONIMANA STANISLAS CH. GÉO I
- 156 HAKIZIHANA J. Claude BIO I
- 157 HAKIZIHANA J. Claude L. I II
- 158 NBIHOKUBWAYO Ernest AGRO III
- 159 NSABIMAMA Diomedée J I
- 160 SEMUKWA Olette AGRO V
- 161 NTIRAMPEBA Diomas Poly B II
- 162 MUPIKA Pierre MED II
- 163 NSABIMANA Claven JTS I
- 164 SHUNORAI Joseph CHIMIE II
- 165 RURIMURAZI Deo FLS III
- 166 MAMIRAKIZA Othwald AGRO I
- 167 HAHORO Ferdinand AGRO I

- 18068A Nestor I.P.A. Anglais - kiundi (I).
- 18068B Charles Fac. des Sciences : POI IV
- 18071 SABA Marcien FAC-AGRO : AGRO IV
- 18072 MAINA Corne FAC - DROIT I
- 18073 MAHIMANA Anicet F.L.S.H. GEO IV
- 18074 NDUWIMANA Cecile Poly B III
- 18075 NTIRANYIBAGIRA Jérémie IPA FRANCAIS
- 18076 Fincois NIABIGIRA GEO I
- 18077 MICUBURUMBI Jean-Anastase DROIT II
- 18078 HABONAGO LAWI ISCO ST. I
- 18079 NAAMI TWAYEKO Rogerthas ABS
- 18080 NIYONIZIGIYE Edouard FSEA I
- 18081 NIYONKURU Juvénal GEOL II
- 18082 NIYONKURU Frédéric F.P.S.E. II
- 18083 NIJIMBERE Salomon Letang 2
- 18084 NTAKARUTIMANA Zacharie Droit II
- 18085 HAKIZITANA Juvénal I.T.S. mémorant
- 18086 COBAMPORA Clémence Fac. DROIT I
- 18087 BUGANJIRA Daphnée P.S.G. I
- 18088 NYANOWI Emery F.L.S.H. GEO III
- 18089 NIYUNGÉKO Jean F.L.S.H. GEO III
- 18090 KARUHUGU AMISII ISCO I
- 18091 HDIKUMANA Benoit FSEA III
- 18092 SABIMBONA Severin ISCO I
- 18093 NGENDANUMWE I. clare ITS III
- 18094 NKANIRA Isaac ITS III
- 18095 NGENDAHABONA Gilbert F.L.S.H. GEO IV
- 18096 BINYWAGARA deo Chimie Géologie I
- 18097 SAKUBU Cyrinaque AGRO V
- 18098 NTINESHWA Philippe AGRO V
- 18099 NIMONATISO Ferdinand AGRO III

- 2. NYAMITWA Alain Ximo 700
- 3. NTILANTAGIRA E. G. 700
- 4. NYEKWIZERA Nathaniel LL.M III
- 5. NDUWIMANA Joseph Agro V
- 6. HASABINGERO Adolphe SEA II
- 7. MISOUBABU Paimo Chimie II
- 8. NTAKARUTIMANA Léonard BIO II
- 9. HABARUGIRA Micheline FSEA I
- 10. BAZA DISMAS
- 11. NBARO GASTON Med II
- 12. GISUHWA Jérôme Faculté 3ème
- 13. NGENZEBUTORO Simeon Chimie III
- 14. MIBIZI SUZANNE DEPT I
- 15. NTIRANYIBAGIRA Thérèse AB I
- 16. HABURIYAKIRA Félix LL. Agr II
- 17. HPOZERINICA Felix Phys. V
- 18. BUKURU Charles I.S
- 19. BINENYIMANA Ignace Médecin V
- 20. NKUKUNZIZA Donatien Pedagogie IV
- 21. HONINIBUTSE Salvator L.L.A. IV
- 22. RWAMO Michel L.A. I
- 23. KABURAZOSI Nicolette I.P.D. I
- 24. MIBARIKARANA Thérèse Agro V
- 25. MIBIRIYABAZI Athanase Pol. B II
- 26. NIMUBONKI Adèle Lic. Droit
- 27. KANISHAKA Adelin L. 1. Industrie
- 28. NIMONKURU Lucien Biologie II
- 29. NDUWIMANA Andre Biologie IV
- 30. MUKUNZWA Marius Med II

- 1. RUFYIKI Ferdinand DRUIT II ~~Refect.~~
- 2. RURIMURIKO Gerolien Poly B2 ~~Refect.~~
- 3. NDAHISHABA Dismar ISLO II ~~Refect.~~
- 4. NKWIRAKIZA Eric 2-F II ~~Refect.~~
- 5. SINDAYE Albanese A1 ~~Refect.~~
- 6. NDIRAHISHA Juvenal I PA Maths ~~Refect.~~
- 7. BAKANIBONA Nestor FSA II ~~Refect.~~
- 8. NDIKUMADIA Alexis AB ~~Refect.~~
- 9. HAZERIMANA Lucie I PA Francais ~~Refect.~~
- 10. HABUNAYO Glorioso AGRO II ~~Refect.~~
- 11. NTA CONUNGUTSE Gabriel Hist III ~~Refect.~~
- 12. BIROMO J. Demard Geol III ~~Refect.~~
- 13. NDARIKIKO Bonatien FSA II ~~Refect.~~
- 14. KINYATWANIRIA Gaspard PSE III ~~Refect.~~
- 15. NTIRAMICHA Pontien SEA III ~~Refect.~~
- 16. NIZIZIGAMA Virginie ITS III ~~Refect.~~
- 17. SASUSHMIKE HERCULE ITS II ~~Refect.~~
- 18. NZIGANASABO Ruvrien Agro III ~~Refect.~~
- 19. BARAJINGWA Zacharie PSE ~~Refect.~~
- 20. HARIMENISHI Innocente DRUIT III ~~Refect.~~
- 21. MBONIMANA Germain FSA ~~Refect.~~
- 22. Jeroboam NZI KOBANYANKA SEA III ~~Refect.~~
- 23. MBIMUBANYI Patrice ISCO II ~~Refect.~~
- 24. HAZIRAKIZA Jeanne I PSI ~~Refect.~~
- 25. NDAHIMANA Charles I PSI ~~Refect.~~

- 16. NABIMANA Vitoria ~~...~~ 1^{er} Licence ~~...~~
- 17. BARABAYE JA Claude FLSH FLLI 1^{er} Licence ~~...~~
- 18. NZEYIMANA SUPERIO FLSH LLNE 1^{er} Licence ~~...~~
- 19. SABUSHIMBA Gaspard ITS 2^e candidature ~~...~~
- 20. BARANDAGIYE Fabien FSA 3^e Ingenieur ~~...~~
- 21. NGENDBABANYIKWA Bernard FSA 3^e In ~~...~~
- 22. MALAYIKA Pumphile ITS 2^e candidature ~~...~~
- 23. NKUMZIMANA Cassien IEPS 1^{er} Licence ~~...~~
- 24. MUYUVUHURO Pascal ITS 2^e candidature ~~...~~
- 25. NDAYIHAMBAZE Sego ITS 2^e candidature ~~...~~
- 26. NDIKUMUKIZA Dismas ABP 2^e candidature ~~...~~
- 27. NDIKUMWAMI Augustin LLAF 1^{er} candidature ~~...~~
- 28. HANYARIMANA Renovat AB 1^{er} candidature ~~...~~
- 29. NZIMBUKIYE Pierre-Claver 3^e ingénieur ~~...~~
- 30. BIZINDAYI Emmanuel ITS 1^{er} candidature ~~...~~
- 31. NIZI ~~...~~ 1^{er} ~~...~~
- 32. RUTUBAVUKA Luyin Poly 1^{er} ~~...~~
- 33. HICUBARUMAT Sego 3^e Ing Agr ~~...~~
- 34. NSABYAREMSE Tacyuzi ITS IV ~~...~~
- 35. RUTUBUYO Zephyrin IEPS 1^{er} Licence ~~...~~
- 36. BANKUWUNGUKA Gédéon ITS 2^e candidature ~~...~~
- 37. UWIMANA Jean-Marie Vicanny ITS 1^{er} candidature ~~...~~
- 38. NACAGE Rindiny ITS V ~~...~~
- 39. NITAHUGAZA Loïce IEPS 1^{er} candidature ~~...~~
- 40. BIZIMANA Franck FSA II 2^e In ~~...~~
- 41. NSHAMIRIMANA Martin IEPS III ~~...~~
- 42. MUTWARO Funga IEPS IV ~~...~~
- 43. NYANDWI 1^{er} Licence Poly ~~...~~
- 44. BAZUBWABU Ernest Poly II ~~...~~
- 45. BARANDERUKA Athanasie IEPS V ~~...~~
- 46. SINDIMUO Euvlste TPA ~~...~~
- 47. UWURAMUKIWE Grand IEPS II ~~...~~

17. BURUNDIBUSHIA Innocent FSA GCU II
18. NDIKUMANA Côme FSA GCU II
19. HANSHABANA Maurice Poly BII
20. NINYURAND Théophile ICP I
21. MBOUHANUYE Laurent IEP S IV
22. SINDAYIGABA Erasme FOAT
23. NDAYISHIMIYE Bernardine ICP I
24. NDAYETIYE Jérôme IPA I
25. NBUWIMANA Thomas Med II
26. NZUBUNYI Cashen FSA III
27. MINANI Melde Adm. Sc. I
28. HAVYARIMANA Patrice Biologie
29. NIYOMKURU Amicet L. L. Fr III
30. NKUNZIMANA Th. iss FLSH Géo I
31. HANSHABANA Gilbert L. L. Afr I
32. MINANI Consolante ISCC
33. HBITZUHUTITA Amédée ISCC
34. BAKAMISHERA Fr. iane Bio III
35. BATURURIMI Alexandre IEP S III
36. HANSHABANA Claudop. O SCA IV
37. NZOYISABA Emile Poly A1
38. NDAYIYE Léonidas Géo I
39. KUBWIMANA Ida I ? ?
40. BAKAMIFATANIYE Léonie ISCO
41. NDIKURAGENGÉ Léonidas Agron II
42. HAHAYO J. Claude Agro II
43. HIZIGANA Gabriel IEP S
44. NYAWENDA Hilaire BEA II
45. NDUWAYO Annabelle IPA Hill
46. NDAYIKENKURUKIYO Marc IPA
47. BAVARUKU Joseph Hist II
48. BANYURUKU Amicet Hist II

N°	Nom et Prénom	Fonction	Signature
23	NABASHIMISE Nicolas	Agro I	<i>Nabashimise</i>
24	MVUKIYE GASPARD	Poly B III	<i>Mvukiye</i>
25	MANIRAKIZA Alédale	Agro III	<i>Manirakiza</i>
26	NDIKUMAZAMBO AMBRUISE NDAWI	IPA I	<i>Ndikumazambo</i>
	MANIRAKIZA Jomel JEPSI		
	NDAYIZIGIYE P. Claver	FSH III	<i>Ndayizigiye</i>
329	HAKIZIMANA DAVID	HIST I	<i>Hakizimana</i>
330	NYANDWI Emmanuel	Pyrotechn. E. FSH L CLAS	<i>Nyandwi</i>
331	NAHIMANA Charles	JEPS II	<i>Nahimana</i>
332	BIZIMANA Emmanuel	Geos	<i>Bizimana</i>
333	NDAYISHIMIYE Tréphise	T SCOTT	<i>Ndayishimiye</i>
334	MUNANI Général	JACO I	<i>Munani</i>
335	NHIBIGIRA Eli	Poly B III	<i>Nhibigira</i>
336	CISHAHAYO Joseph	IP II	<i>Cishahayo</i>
337	INDUWAYO Josephine	J-PA	<i>Induwayo</i>
338	NZOHABOMIMANA Alexis	Agro VI	<i>Nzohabomimana</i>
339	NTAHUMVUKIYE Césaire	Chimie IV	<i>Ntahumvukiye</i>
340	NABOROHYE Pamphile	Agro III	<i>Naborohye</i>
341	Alphonse BIKORIMANA	PSE IX	<i>Bikorimana</i>
342	HABONIMANA Césaire	IPA	<i>Habonimana</i>
343	WITOMBA Cyrille	Agro IV	<i>Witomba</i>
344	NSANYUMBA Léon	Agro V	<i>Nsanyumba</i>
345	GH, MA Claver	Agro I	<i>Gh, Ma</i>
346	MAONERANIC Ange	Agro III	<i>Maoneranic</i>
347	SIGIRIMANA Joseph	Agro V	<i>Sigirimana</i>
348	HAKIZIMANA Clément	JACO II	<i>Hakizimana</i>

- 48. HAKIZIMANA Claudine 1st sec. ~~1st sec.~~
- 50. NALUNBIZA Herménigilde FSEA II
- 51. MUTAREKEZA Diófalo Agr. Bio ~~1st sec.~~
- 52. MPAWENAYO Jean-Baptiste 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 53. KASUMIBUKO BUKURU 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 54. NYABEMBA Gertrude
- 55. NZEYIMANA Thérèse
- 56. KASAKA Antonin-Gordien ASU. P.C.S. ~~1st sec.~~
- 57. ITANGIGOMBA Philémon I P A I
- 58. NYUWIMANA Leopoldine 2nd sec. I ~~1st sec.~~
- 59. KIRAZOBA Pierre Claver AB II ~~1st sec.~~
- 360. MUBUKURU Emmanuel 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 361. KARIANI Pie L L I III ~~1st sec.~~
- 362. NYUBUKURU Pierre 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 363. NYAYIZAGA Oscar 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 364. GIZA Emmanuel L L I III ~~1st sec.~~
- 365. NAHIMANA Emmanuel 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 367. YAMURENYE Clément 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 368. IWIZIGYIHANA M. Rose Agr II ~~1st sec.~~
- 369. HAKIZIMANA Bernadette L. L. Angl IV. ~~1st sec.~~
- 370. MWERU Alphonse Agr V ~~1st sec.~~
- 371. BUCURI Julius Agr II ~~1st sec.~~
- 372. GAKOBWA M. Thérèse 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 373. NYUBUKURU WATU 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 374. NKANGUBURUNDI 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 375. BUCURI M. Goreta 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 376. NYAHONISIGAYE JACETYNOCARD 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 377. NYUBUKURU WATU 1st sec. I ~~1st sec.~~
- 378. NYUBUKURU WATU 1st sec. I ~~1st sec.~~

- 29. NKUNDAWA ~~Marie~~ ~~Biologie II~~
- 30. NKUNDAWA ~~Marie~~ ~~Medicine in Uganda~~
- 31. NIMUNGEKO Damien ~~FSCA I~~ ~~PCE~~
- NTIRANYIBAGIRA Léonidas ~~PCE~~
- 32. NIYONZIMA Oscar ~~FSCA II~~
- 33. NIMBONA Céline Poly ~~ATV~~
- 34. RUREMA Déo Guide ~~Biologie II~~
- 35. NIYONUGBE Florence ~~Agro IV~~
- 36. BITARIHO Nubert ~~Anglais I~~
- 37. HABOYURIMANA Protas ~~Geo II~~
- 38. Haboyimana J. - Francine ~~FSE~~
- 39. NIYONGABO Eric ~~Hist I~~
- 40. NIYONGABO Déo ~~FSEA II~~
- 41. NTIMPIRANGESA Firmin ~~Biologie IV~~
- 42. RUBOMINGOKO Diopraphas ~~Agronomie II~~
- 43. NKURIKIYE Etienne ~~I.L.A: Anglais - Poly~~
- 44. NGENDAKURIYO Augustin ~~FSCA II~~
- 45. NZEYIMANA Christophe ~~Med II~~
- 46. CISHAHAYU JUVENAL ~~Biologie IV~~
- 47. HAYARIMANA Henri ~~Bio II~~
- 48. RUBORIMARI Bernard ~~ITS II~~
- 49. NIKUBONA Léonidas ~~Agro II~~
- 50. NINTUNIZE Louis ~~ITS II~~
- 51. BIZIMANA J. Claude ~~Bio III~~
- 52. BARINDOJO Damien ~~PCE II~~
- 53. NITUNGA Authier ~~ITS II~~
- 54. NDAYIZEYS Léonidas ~~Agro II~~
- 55. NTACOMAYIYE Sosthène ~~Poly Bi~~

- 407. BIGIRIKANA Oscar S.A.S
- 408. NDIDA Innocent J.Poit D.
- 409. SIMONAKWIZA Isaac L.F.I
- 410. ZAHAKINYAKAMBE Norbert I.P.A.
- 411. IRAMBONA Adolphe S.A.S
- 412. HAKIZIMANA René A.B.I

- 413. BAKABA USENGA David F.L.S.H.
- 414. NIHANGAZA NTARAGO F.L.S.H.
- 415. NZISTABIRA GODE-FROY I.P.A.
- 416. NDAYIRAGIJE MISIGARO I.S.C.O.I
- 417. BUKIRIRO, Denis Sciences B.V (Maths)
- 418. SINZINKAGO Silvanus Sciences C.H.G.I

- 419. SEZIBERA Benjamin Sciences B.V (Math)
- 420. NDUWIMANA Albert Sciences II (Chem)
- 421. NDAYISHIMIYE Tuvilas UNIV. I
- 422. NZITIBANJE Felix INGENIEUR
- 423. BARAMPANA Henri I.T.S. III A.X.U.
- 424. NTAGAHORARO Paul I.T.S. III

- 425. NTIRUHUNGWA Christian I.T.S. IV
- 426. HAKIZIMANA Léonce P.S.E. IV
- 427. NAHIMANA Vénuste AGRICULTURE
- 428. SIRABAHEJDA A. YUNUSU I.S.C.O.I
- 429. MAMIRAKIZA Athanase T.P.A.
- 430. GASAMIRWA Amadee

- 431. NDAYITAKIYE Célestin DR. II
- 432. NIYUNYUNO Janvier I.P.A. I
- 433. NDAYONGEJE Silvanus I.S.C.O. II

- 434 GICHANA DOMINIQUE Péd II ~~Handwritten signature~~
- 435 BIZINDAYI Michel LL.F III ~~Handwritten signature~~
- 436 SYBOMANA Arthemen Hist IV ~~Handwritten signature~~
- 437 NDAYIRO GISE Epitace poly ~~Handwritten signature~~
- 438 BIRUKE MWENO NGR II ~~Handwritten signature~~
- 439 NZEMARARUMWE Erasme poly B II ~~Handwritten signature~~
- 440 HARONIMANA Celestin Péd II ~~Handwritten signature~~
- 441 SIKUJAUCA Léonard Hist II ~~Handwritten signature~~
- 442 LUNYONGA Téléphore Med III ~~Handwritten signature~~
- 443 GATERETSE Léonce Méd I ~~Handwritten signature~~
- 444 NANYISHIMIYE Césaire Méd IV ~~Handwritten signature~~
- 445 NIBITANGA Nathan FPSE III ~~Handwritten signature~~
- 446 NTUREKA Bioloque I & Bio-Chimie ~~Handwritten signature~~
- 447 MIBONADUJA ERASTE I & II ~~Handwritten signature~~
- 448 BAZUKANIMANA Damas FSA II ~~Handwritten signature~~
- 449 NBARENDA André Droit III ~~Handwritten signature~~
- 450 NIYIBICIRI Alexis SPS I ~~Handwritten signature~~
- 451 MINANI Salvator ABI ~~Handwritten signature~~
- 452 BAVUMIRAGIYE Yves Mémoire FACAGRO ~~Handwritten signature~~
- 453 BANYANKIMBONA Gérard ~~Handwritten signature~~
- 454 KARIMANZIRA Pascal ~~Handwritten signature~~
- 455 NIYIBIZI Roger ~~Handwritten signature~~
- 456 BAZIKADWE Sylvester ~~Handwritten signature~~
- 457 BAKAKAMITIYE Gérard ~~Handwritten signature~~
- 458 BAZISINGIRE Martin ~~Handwritten signature~~
- 459 UKURIKIYE Clément ~~Handwritten signature~~
- 460 GASHAKA Joël ~~Handwritten signature~~

LETTRE OUVERTE AU COLLECTIF DES PARTIS
D'OPPOSITION

Recu le
08/02/1994

Monsieur Nicolas MAYUGI, Président du Parti UPRONA
Monsieur Joseph NZEYIMANA, Président du Parti RADDES
Monsieur Alphonse RUGAMBARARA, Président du Parti INKINZO
Monsieur Nicéphore NDIRURUKUNDO, Président du PIT

OBJET : Votre responsabilité flagrante dans l'organisation
des journées dites "Ville Morte" et dans les massacres
inter-ethniques consécutifs.

Messieurs,

Nous, les parents et amis des victimes innocentes des
massacres inter-ethniques consécutifs aux journées "ville morte",
avons décidé de vous écrire officiellement pour vous accuser et
protester énergiquement contre les ignobles crimes dont vous
venez de vous rendre auteurs et complices.

Nous rappelons d'abord les faits prouvant votre
responsabilité, nous qualifierons vos crimes et vous émettrons
ensuite des exigences à vous, au gouvernement et aux tiers lésés.

1. Des faits

Samedi le 29 janvier 1994, dès l'annonce de la révocation
de certains magistrats et de l'acceptation de la démission des
autres membres de la Cour Constitutionnelle, les groupuscules
extrémistes tutsi de Nyagara et d'ailleurs ont travaillé sans
relâche pour mettre en place les dispositifs de destructions
aveugles. Les industries de la rumeur, de l'intimidation et du
crime ont travaillé toute la nuit du 29 janvier 1994. La
philosophie est la même : On organise les crimes contre les Hutu
et on les massacre au bénéfice de la nuit. Les organisateurs
n'apparaissent jamais ; il faut mettre les enfants en avant pour
ériger et surveiller les barricades. Ce sont des enfants Tutsi,
les gendarmes - qui sont des Tutsi - ne les toucheront pas. Dans
les quartiers à prédominance Hutu et Tutsi, on monte les uns
contre les autres pour les amener à s'entretuer (Musaga,
Kanyosha, Kinanira, Nyakabiga, Jabe, Cibitoke, etc.). De
véritables expéditions criminelles d'exterminations ethniques
systématiques sont organisées. Les tueries s'accompagnent des
pillages des biens des Hutu. Dimanche 30 janvier 1994, deux faits
marquent l'organisation macabre des massacres :

- a) Un tract signé par Joseph NZEYIMANA et Alphonse RUGAMBARARA au nom du fameux collectif invite la population à une deuxième "ville-morte" et à une grève illimitée.
- b) Le comité exécutif de l'UPRONA et son groupe parlementaire se rencontrent et décident entre autres de
- . Rencontrer les autorités au pouvoir pour les ramener sur leur décision.
 - . Demander l'accès aux médias pour s'exprimer.
 - . Se référer à l'ordre et à la paix dans tout ce qu'on entreprend.
- c) Dans la même matinée, Monsieur Adolphe NDAYO préside une réunion des excités de Ngagara et d'autres quartiers périphériques. En fait, ils ont la liste d'exigences à faire passer coûte que coûte. Ils lui font comprendre qu'ils ont décidé et que leurs décisions sont exécutoires immédiatement. Apparemment tout ce que le sommet de ce parti s'est convenu le matin devient nul et non avenue. La direction de l'UPRONA cache mal ses discussions internes aujourd'hui. Il apparaît de toute évidence que les excités de Ngagara sont sous la houlette de l'aile extrémiste du Bureau Exécutif et du groupe parlementaire qui n'a pas osé s'exprimer le matin.

Ils imposent, entre autres, ce qui suit :

- . organiser une marche des juristes et des avocats ;
- . Faire une grève illimitée et impose la ville-morte ;
- . Suspendre les activités du groupe parlementaire UPRONA à l'Assemblée Nationale ;
- . Couper tout contact avec le FRODURU et le pouvoir ;
- . Libérer la RTNB par la force ;
- . Empêcher à tout prix l'investiture du nouveau Président de la République ;
- . Remettre en cause les accords de Kigali.

On sait ce qui a suivi ; ce sont les extrémistes qui ont imposé leur sinistre volonté : tuer, brûler, violer et piller. Voilà le drame de nos partis ! Voilà les hommes qui cherchent encore à nous gouverner après nous avoir dépouillé de ce que nous avons de plus cher : la vie, l'honneur, la dignité, la fierté humaine. Voilà l'œuvre "grandiose" d'un parti hier dit de l'unité et du progrès et qui est devenu aujourd'hui celui de l'extermination systématique de l'ethnie Hutu.

Messieurs, nous insistons sur l'UPRONA parce que c'est le seul de vous tous qui pouvait se targuer encore d'avoir en son sein toutes les composantes de la société burundaise. Quel est ce Hutu qui participe à l'extermination d'autres Hutu et qui oserait encore croire qu'il représente cette composante au sein de son parti ? Quant aux autres, nous savons ce que vous êtes : des bandes de "tueurs" et d'"exterminateurs" à gage. Vous ne pouvez pas oser vous présenter à des élections honnêtes et véritables. C'est pourquoi vous faites tout pour assassiner la démocratie, comme vous venez d'assassiner le Président de la République, Son Excellence Melchior NDAYIREMBA. Parviendrez-vous à votre sinistre dessein ? Et pour combien de temps ?
Wait and See !

Vous cherchez le pouvoir par l'épée, vous le perdrez par la même épée - si vous l'aurez eu ! -

2. Nous vous accusons :

2.1. De vouloir une chose et son contraire :

Vous vous dites fondamentalement légalistes mais vous n'avez pas hésité à organiser des journées "villes-mortes" comme des bandits de grands chemins. Vous savez pourtant qu'il y a des lois qui réglementent les grèves et les manifestations sur la voie publique. Vous avez organisé les grèves et les journées "villes-mortes" sans autorisation.

Qui peut encore vous croire ?

2.2. D'être des criminels sans foi ni loi :

Vous avez conçu, organisé et commandé des hordes de malfaiteurs pour s'attaquer à des populations paisibles, sélectivement. Ainsi plus de 100 personnes sont mortes lâchement assassinées.

2.3. D'inciter et de participer à la "prostitution" de la jeunesse

Vous avez menti à cette jeunesse pour la gagner à votre cause. Vous vous adressez aux enfants des autres alors que les vôtres soit vous les gardez soigneusement à la maison, soit vous les avez envoyés dans les plus grandes écoles du monde. Vous entraînez les enfants Tutsi à haïr véritablement les Hutu, sans raison, sans explication.

2.4. D'enseigner et d'inciter la jeunesse et les adultes à l'aversion ethnique et raciale

Il est regrettable de voir des gamins qui n'ont pas encore dix ans d'âge, passer des nuits entières à ériger les barricades et des journées entières à les surveiller avec l'idée en tête de défendre leur ethnité, l'ethnité Tutsi. Vous leur avez lavé les cerveaux pour en faire des criminels.

2.6. D'être responsables de la mort des nôtres et de la destruction inconsidérée de leurs biens

Même si vous aviez sollicité l'autorisation de manifester sur la voie publique, la loi dispose qu'en cas de dérapage, dans tous les cas, les organisateurs en répondent devant la Justice. Aujourd'hui, voyez et jugez de la gravité de votre forfait : Des grèves et "villes mortes" illégales qui aboutissent à des assassinats sélectifs crapuleux et à la destruction insensée des biens des gens. Monsieur Joseph NZEYIMANA a beau dire que ce n'est pas cela que vous aviez voulu, mais vous n'avez jamais dit ce que vous vouliez avant que cela n'arrive. Vous ne l'avez dit à personne. Qui peut vous croire aujourd'hui ? Pour nous, vous êtes et vous restez des assassins sans scrupules de nos parents et amis qui sont tombés sous les coups ignobles des criminels sans scrupules. Comme ceux qui ont assassiné le Président de la République, "MURI IBINYWAMARASO". Et nous réclamons que justice soit faite.

Une liste exhaustive des dégâts humains et matériels que vous avez provoqués est en train d'être faite et sera présentée prochainement à vous et au monde. Vous ferez tout mais vous ne pouvez plus échapper à la justice populaire.

2.6. D'avoir arrêté délibérément pendant trois jours l'économie nationale

On sait le coût économique et financier d'une journée de travail au Burundi ; vous avez saboté l'économie nationale. Vous devez rembourser le manque à gagner en payant les dommages et intérêts.

2.7. D'avoir porté atteinte aux droits fondamentaux de l'homme

Les citoyens n'ont pas pu dormir à cause des coups de feu ; d'autres ont été victimes de ces atrocités ; beaucoup ont subi la torture physique et morale. Vous êtes responsable de ces faits. Par le dialogue et la concertation, vous auriez pu aboutir à ce que vous vouliez (si jamais vous voulez quelque chose !).

2.8. D'avoir porté atteinte aux biens des particuliers

Des milliers d'opérateurs économiques travaillent sur base de crédits qu'ils doivent rembourser. Pendant trois jours, ils n'ont pas pu travailler alors qu'ils doivent rembourser leurs crédits. Vous êtes responsables de cet arrêt de travail.

3. Nous exigeons ce qui suit :

3.1. A vous mêmes des commanditaires des massacres et des bourées dites "ville-morte" de :

- a) Mettre fin à ce fameux "Collectif de partis d'opposition" qui n'est rien d'autre qu'une association de malfaiteurs.

- b) Eliminer de vos partis respectifs ceux de vos membres qui se sont particulièrement illustrés dans les massacres des innocents. C'est la seule façon de vous en sortir.
- c) Cesser de manipuler l'armée. Vous inondez l'armée de vos tracts noséabonds. Vous voulez l'attirer dans vos crimes pour qu'elle serve vos intérêts égoïstes.
Igitu ntikigukora mu jisho kabiri.

Les militaires savent bien que l'assassinat du Président NDADAYE ne leur a rien apporté de bon, au contraire. Ils ne tomberont pas encore dans le même travers. Cessez de les infantiliser. Y-a-t-il un seul militaire qui a vu son salaire augmenter depuis l'assassinat du Président ? N'y a-t-il pas eu de militaires qui ont aussi perdu les leurs ? Depuis les troubles, beaucoup de militaires n'ont pas dormi ; beaucoup ont attrapé la malaria et peuvent même en mourir. Mais vous, vous ne faites que vous "la couler douce" chaque jour et chaque nuit. Arrêtez ce feu macabre et inutile ; les militaires ont déjà compris : votre combat n'est pas le leur. Ils ne vous suivront plus. Ne trichez plus avec eux.

- d) Cesser de manipuler les enfants des autres. Eux aussi, comme les militaires, ont déjà compris votre jeu macabre ; déjà à travers tout Bujumbura, la jeunesse parle d'un certain Joseph NZEYIMANA, qui confond "Démocratie" et "Dittocratie". Il en est de même d'un certain Alphonse RUGAMBARARA qui traîne derrière lui depuis deux ans, une maison inachevée à Mutanga Nord.
"Ahanze amaso ubuministre ngo aze ayiheze" ! Ne mangez pas votre blé en herbe, monsieur le ministre !

- e) Présenter officiellement vos excuses aux :
 - familles ayant perdu les leurs par suite à votre action insensée ;
 - opérateurs économiques qui ont perdu beaucoup d'argent pendant les trois jours de "ville-morte"
 - à la nation toute entière que vous avez humilié en vous attaquant à ce qu'il doit protéger le plus : le droit et les droits fondamentaux des citoyens.

3.2. Au gouvernement :

- a) Rester ferme à l'encontre des criminels. La recherche du consensus ne doit pas faire oublier la poursuite des organisateurs de ces massacres. Ils n'ont rien de différents avec les putschistes. Parmi ces criminels, il y a des récidivistes. NZEYIMANA, MADIRISHA, HORUMPENDE, RUKANKAMA, SINARINZI Gabriel pour ne citer que les plus sinistrés.

- b) L'opinion nationale et internationale comprendra mal que le gouvernement accepte de confier une responsabilité de quelque niveau que ce soit aux organisateurs des massacres. Sans être exhaustif, les personnes suivantes sont à bannir : KADEGE, BARARUNYERETSE, MANWANGARI, NZEYIMANA Joseph, RUGAMBARARA Alphonse, MAYUGI, MIKAZA, MADIRISHA, HORUMPENDE, RUKANKAMA..
- c) Procéder à l'arrestation immédiate des organisateurs, auteurs et complices des journées dites "ville-morte" et des massacres qui ont suivi.
- d) Entamer immédiatement des enquêtes approfondies sur les massacres pour condamner sévèrement les criminels.

3.3. Aux victimes du programme du 31 janvier au 2 février 1994

Engager les avocats contre les organisateurs des massacres et des journées "ville-morte" pour que justice soit faite.

Nous publierons prochainement la liste des dégâts et de leurs auteurs, les sbires de NSANZE Thérèse, NDIKUMASABO Vincent, BANKAMWAGO Ignace, NZEYIMANA Joseph et RUGAMBARARA.

T.C.P.I. :

- Madame, Monsieur le Ministre (Tous)
- Madame, Monsieur le Représentant du Corps Diplomatique et Consulaire (tous)
- Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unis au Burundi
- Monsieur le Représentant Spécial Général de l'O.U.A.
- Monsieur l'Evêque (tous)
- Monsieur le Président du Parti (Tous)

LES SIGNATAIRES

1. Kiyonkuru Claire 
2. MTAMAHUNGIRO Bernard 
3. KANAMUKIRA 
4. WAKANA Augustin 
5. MURONGO Bruno 
6. MURONGI Jean Joseph 
7. Kiyonkuru Odette 
8. MURONGI Luc 
9. KIZU Flora 
10. KALIKAKESHO Albin 